



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sécurité des produits

Question écrite n° 94369

Texte de la question

M. Rudy Salles attire l'attention de M. le ministre auprès de la ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, chargé des affaires européennes, sur la protection des consommateurs au sein de l'Union européenne. L'Union européenne a, en effet, récemment fixé de nouvelles normes de sécurité pour les produits utilisés dans l'environnement de sommeil des nouveau-nés et des enfants en bas âge. Les États membres ont approuvé de nouvelles normes de sécurité pour les produits utilisés dans l'environnement de sommeil des enfants, dont les couettes, les gigoteuses et les matelas, visant à prévenir de nombreux accidents du sommeil. En conséquence, il lui demande de lui faire connaître les tenants et aboutissants de ces nouvelles normes européennes.

Données clés

Auteur : [M. Rudy Salles](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (3^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 94369

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : Affaires européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 novembre 2010, page 13093

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)